

Paris Baby Arbitration

BIBERON

**Monthly Arbitration Newsletter
in French and English**

December 2017, N°7



**Chronique mensuelle de l'arbitrage
en français et anglais**

Décembre 2017, N°7

Paris Baby Arbitration is a networking [group](#) of students and ex-students in arbitration having links to Paris. You can follow us on [LinkedIn](#) and [Facebook](#).

Paris Baby Arbitration est un [groupe](#) d'entraide et de networking entre étudiants et anciens étudiants en arbitrage ayant des liens avec Paris. Vous pouvez nous suivre sur [LinkedIn](#) et [Facebook](#).

Biberon is a monthly arbitration newsletter prepared by students. Click [here](#) to receive Biberon each month. You can also find all the published Biberons [here](#).

Biberon est une sélection mensuelle des décisions en matière d'arbitrage préparée par des étudiants. Cliquez [ici](#) pour recevoir Biberon chaque mois. Vous pouvez également retrouver tous les Biberons publiés [ici](#).

INDEX

TABLE DES MATIERES

FRENCH COURTS DECISIONS.....1

LES DECISIONS DES COURS

ÉTATIQUES FRANÇAISES.....1

Cour de Cassation.....1

- *Cour de cassation*, 13 December 2017, no. 16-12943
- *Cour de cassation*, 1 civ., 13 December 2017, no. 16-22131
- *Cour de cassation*, Civ. 1, 20 December 2017, no. 16-21425

- Cour de cassation, 1 civ., 13 décembre 2017, no. 16-12943
- Cour de cassation, 1 civ., 13 décembre 2017, no. 16-22131
- Cour de cassation, Civ. 1, 20 décembre 2017, no. 16-21425

Court of Appeal / Cours d'appel.....3

- Paris Court of Appeal, 5 December 2017, no. 15/24961
- Aix-en-Provence Court of Appeal, 7 December 2017, no. 16/13984
- Paris Court of Appeal, 7 December 2017, no. 17/15098
- Aix-en-Provence Court of Appeal, 8 December 2017, no. 17/00701
- Versailles Court of Appeal, 12 December 2017, no. 17/05541
- Paris Court of Appeal, 12 December 2017, nos. 15/11664, 15/11666 et 15/11668
- Paris Court of Appeal, 19 December 2017, no. 16/19896

- CA Paris, 5 décembre 2017, no. 15/24961
- CA Aix-en-Provence, 7 décembre 2017, no. 16/13984
- CA Paris, 7 décembre 2017, no. 17/15098
- CA Aix-en-Provence, 8 décembre 2017, no. 17/00701
- CA Versailles, 12 décembre 2017, no. 17/05541
- CA Paris, 12 décembre 2017, nos. 15/11664, 15/11666 et 15/11668
- Cour d'appel de Paris, 19 décembre 2017, no. 16/19896

- Aix-en-Provence Court of Appeal, 21 December 2017, no. 16/22952
- Rennes Court of Appeal, 22 December 2017, no. 16/01614

FOREIGN COURTS DECISIONS.....8

- Swiss Federal Tribunal, 5 December 2017, no. 4a_592/2017
- US District Court for the District of Columbia, 9 December 2017, Misc. Case No. 17-1466 (BAH)
- US Supreme Court, 11 December 2017, no. 17-481
- High Court of Justice, 20 December 2017, [2017] EWHC 3330

INTERNATIONAL AWARDS.....11

- ICC, 29 November 2017, *Blackberry v. Nokia*
- ICSID, 30 November 2017, *Bear Creek Mining Corporation v. Republic of Peru*, no. ARB/14/21
- PCA [UNCITRAL], 3 December 2017, *Igor Boyko v. Ukraine*, no. 2017-23
- ICSID, 22 December 2017, *Lighthouse Corporation Pty Ltd and Lighthouse Corporation Ltd, IBC v. Democratic Republic*

- CA Aix-en-Provence, 21 décembre 2017, no. 16/22952
- CA Rennes, 22 décembre 2017, no. 16/01614

LES DECISIONS DES COURS ÉTATIQUES ÉTRANGERES.....8

- Tribunal Fédéral Suisse, 5 décembre 2017, no. 4a_592/2017
- Cour de district de Columbia, 9 décembre 2017, no. 17-1466 (BAH)
- Cour Suprême des Etats-Unis, 11 décembre 2017, 17-481
- Haute Cour de Justice, 20 décembre 2017, [2017] EWHC 3330

LES SENTENCES INTERNATIONALES.....11

- CCI, 29 novembre 2017, *Blackberry c. Nokia*
- CIRDI, 30 novembre 2017, *Bear Creek Mining Corporation c. La République du Pérou*, no. ARB/14/21
- CPA [CNUDCI], 3 décembre 2017, *Igor Boyko c. Ukraine*, no. 2017-23
- CIRDI, 22 décembre 2017, *Lighthouse Corporation Pty Ltd et Lighthouse Corporation Ltd, IBC c. République démocratique du*

of Timor-Leste, no. ARB/15/2

- ICC, December 2017, *Pressen Elektra GmbH & E.On SE v. Electrabel*, no. 20659/GFG
- SCC, December 2017, *Evrobalt and Kompozit v. Moldova*

NEWS.....17

- Legal Affairs Department of Dubai, 7 December 2017
- PwC International Arbitration damages research - 2017 update
- SIAC's call for cross-institution consolidation protocol
- VIAC's new arbitration rules

Timor-Leste, no. ARB/15/2

- CCI, décembre 2017, *Preussen Elektra GmbH & E.On SE c. Electrabel*, no. 20659/GFG
- SCC, décembre 2017, *Evrobalt et Kompozit c. Moldova*

AUTRES INFORMATIONS.....17

- Département des affaires juridiques de Dubaï, 7 décembre 2017
- La présentation PwC sur l'évaluation des dommages en arbitrage international - Mise à jour 2017
- Proposition de SIAC d'un protocole de jonction d'arbitrages inter-institutionnelles
- Nouveau Règlement d'arbitrage VIAC

INTERVIEW DE ULRICH KOPETZKI, ICC COUNSEL.....19

FRENCH COURTS DECISIONS

LES DECISIONS DES COURS
ÉTATIQUES FRANCAISES

Cour de cassation

Cour de cassation, 13 December 2017, Equatorial Guinea v. Commercial Bank Guinea Ecuatorial, no. 16-12943



Cour de cassation, 1 civ., 13 décembre 2017, l'Etat de Guinée-Equatoriale c. Commercial Bank Guinea Ecuatorial, no. 16-12943

Equatorial Guinea was ordered by an arbitral tribunal to pay various sums to a bank. In 2012 the parties signed a settlement agreement over the dispute. The bank nevertheless tried to attach an aircraft owned by Guinea and held by a third party using the award.

The bank had no standing to execute a title that it had waived under the terms of the settlement agreement. The validity of the transaction was never questioned. In addition, the transaction contained an arbitration clause.

La Guinée-Equatoriale a été condamnée par un tribunal arbitral au paiement de diverses sommes à titre de dommages-intérêts à une banque. En 2012 les parties ont signé une transaction mettant fin au litige. La banque a néanmoins essayé de procéder à la saisie-vente d'un aéronef, appartenant à l'émanation de la Guinée et détenu par un tiers, en vertu de la sentence. Or, la banque n'était pas fondée à exécuter un titre dont elle avait renoncé à se prévaloir aux termes de la transaction. La validité de la transaction n'a pas été remise en cause. Par ailleurs, la transaction contenait une clause compromissoire.

Cour de cassation, 1 civ., 13 December 2017, Cameroun v. ICC, no. 16-22131



Cour de cassation, 1 civ., 13 décembre 2017, l'Etat du Cameroun c. CCI, no. 16-22131

Following a breach of a contract, a company filed a request for arbitration to ICC. ICC

Suite à une rupture de contrat, une société a saisi la CCI d'une demande d'arbitrage. Faute



ENGLISH

suspended the arbitration proceedings for default of advance payment of arbitration costs. The company therefore sued ICC before the President of the Paris High Court (judge acting in support of the arbitration) for denial of justice. The *Cour de cassation* recalled that the supporting judge is not vested with general jurisdiction to settle all disputes arising during the arbitral proceedings. He cannot substitute the arbitration centre in applying its rules (those of ICC in the case at hand), at the risk of misusing its power.

A dispute regarding the performance of a contract for the organisation of arbitration by an arbitration institution, shall be subject to the ordinary competent jurisdiction.

Cour de cassation, Civ. 1, 20 December 2017, Alain Z. v. Axa France & Groupama Gan, no. 16-21425

An EDF employee concluded an insurance contract with Gan company, guaranteeing the risk of disability and incapacity. The contract included an arbitration clause to which the employee requested the annulment of. As his claim was dismissed before the high court and the court of appeal, he appealed before the *Cour de cassation*. The French Supreme Court set aside the decision and

FRANCAIS

de paiement d'un complément de provision, la CCI a suspendu la procédure arbitrale. La société assigne alors la CCI devant le Président du TGI de Paris en tant que juge d'appui pour défaut de droit d'accès à la justice. La Cour de cassation rappelle que le juge d'appui n'est pas investi d'une compétence générale pour trancher tous les litiges survenant au cours de la procédure arbitrale, et qu'il ne peut pas se substituer au centre d'arbitrage dans l'application de son règlement (CCI en l'espèce), au risque de se voir sanctionner pour excès de pouvoir. Le litige, portant sur l'exécution d'un contrat d'organisation de l'arbitrage par une institution d'arbitrage, relève de la juridiction du droit commun.



Cour de cassation, Civ. 1, 20 décembre 2017, Alain Z. c. Axa France & Groupama Gan, no. 16-21425

Un employé de l'entreprise EDF a adhéré à un contrat d'assurance garantissant le risque invalidité et incapacité auprès de la société Gan et comprenant une clause compromissoire. L'employé a demandé l'annulation de la clause compromissoire. La demande a été rejetée devant le tribunal puis devant la cour d'appel. Un pourvoi a été formé. La Cour a cassé l'arrêt au motif que le



ENGLISH

stated that the employee did not conclude the contract for a business purpose.

FRANCAIS

contrat n'a pas été conclu à titre professionnel.

Courts of Appeal / Cours d'appel

Paris Court of Appeal, 5 December 2017, *Togo v. SAS Accord Afrique*, no. 15/24961



Cour d'appel de Paris, 5 décembre 2017, *Togo c. SAS Accord Afrique*, no. 15/24961

The Togolese Republic leased some real estate to Accor Afrique SAS. The dispute between the parties concerned the extent of the work to be done by the lessee and the right to renewal of the lease. The arbitration clause contained in the lease agreement was as follows: “(...) *Any dispute arising out of the interpretation or execution of this agreement is to be settled amicably.*”

In the absence of an amicable agreement, all disputes arising from the interpretation of this agreement shall be settled definitively in accordance with the arbitration rules of the International Chamber of Commerce (...)”.

Togo brought an action for annulment of a partial award that upheld the jurisdiction of an ICC tribunal. The Court proceeded to the interpretation of the clause and rejected the claim on the basis that the intention of the parties was not to reduce the arbitration to the only questions of interpretation of the contract. The Court noted that if the will to resort to arbitration is clear, and the contract

La République togolaise a donné à bail à Accor Afrique SAS, un ensemble immobilier. Un différend portant sur l'ampleur des travaux à effectuer par le preneur et le droit au renouvellement du bail est survenu entre les parties. La clause d'arbitrage contenue dans un bail était la suivante : « (...) Tout différend né de l'interprétation ou de l'exécution du présent bail est réglé à l'amiable.”

A défaut d'accord amiable, tous différends découlant de l'interprétation du présent contrat seront tranchés définitivement selon le règlement d'arbitrage de la Chambre de commerce internationale (...) ».

Le Togo a formé un recours en annulation contre une sentence partielle ayant retenue la compétence du tribunal CCI.

La Cour procède à l'interprétation de la clause. Elle rejette le recours considérant que l'intention des parties n'a pas été de réduire l'arbitrage aux seules questions d'interprétation du contrat.

Elle note que si la volonté de recourir à



ENGLISH

does not provide for any other means of dispute settlement, the arbitration clause shall not be understood as depriving the intervention of arbitrators of efficiency, by dividing the same dispute between the arbitral tribunal and state courts.

Aix-en-Provence Court of Appeal, 7 December 2017, *INPS Groupe & Provence Copy v. Neos Technologie*, no. 16/13984

Abuse of right cannot be set aside of the arbitral tribunal's jurisdiction, especially as the arbitration clause included in the agreement conferred to the arbitral tribunal, jurisdiction regarding "any dispute", without restriction to particular dispute.

Paris Court of Appeal, 7 December 2017, *Thouny Varieras et associés v. Marc X.*, no. 17/15098

According to the Court of Appeal, the arbitration award did not formally sentence Thouny Varieras et associés company, because at the time of the award, the debt was not yet payable:

"Mr. X's claim to be immediately paid is rejected but the tribunal confirms that the amount of € 190,000

FRANCAIS

l'arbitrage est claire et que le contrat ne prévoit pas d'autres modes de règlement des différends, la clause compromissoire ne saurait s'entendre en un sens qui priverait d'efficacité l'intervention des arbitres en scindant un même litige entre la juridiction arbitrale et des juridictions étatiques.



Cour d'appel d'Aix-en-Provence, 7 décembre 2017, *INPS Groupe & Provence Copy c. Neos Technologie*, no. 16/13984

L'abus de droit n'a pas à être écarté de la compétence du tribunal arbitral, en particulier lorsque la clause compromissoire comprise dans le protocole confère compétence au tribunal arbitral pour "tous différends" sans restriction à certaines catégories de litiges.



Cour d'appel de Paris, 7 décembre 2017, *Thouny Varieras et associés c. Marc X.*, no. 17/15098

Selon la Cour d'appel, le dispositif de la sentence suivante ne condamne pas formellement la société, puisqu'au moment où le tribunal a statué, la créance n'était pas encore exigible :

"(...) M. X est débouté de sa demande de paiement immédiat du reliquat de salaires et charges mais le



Paris Baby Arbitration

ENGLISH

will have to be paid by Thouny Varieras et associés company on the 31st December 2015 at the latest...” (partial translation)

Aix-en-Provence Court of Appeal, 8 December 2017, *F. G. c. IMCV, et al.*, no. 17/00701

An award seeking, among other things, to exclude a natural person from a company was subject to provisional enforcement.

The Court dismissed the demand of the excluded member to suspend the enforcement. The absence of remuneration for management of the company, dependent children, credit or absence of a professional activity, do not constitute manifestly excessive consequences (a condition to suspend or change the immediate enforcement).

Versailles Court of Appeal, 12 December 2017, *Phoenix International Publications France v. Best of Company*, no. 17/05541

Two companies negotiated a distribution agreement including an arbitration clause. A dispute arose. One of the companies asserted the arbitration clause did not apply as the parties were still “talking”.

FRANCAIS

tribunal confirme que la somme de 190.000 euros (salaires et charges sociales incluses) devra bien être réglé par la société Thouny Varieras et associés au plus tard le 31 décembre 2015...”.



Cour d’appel d’Aix-en-Provence, 8 décembre 2017, *F. G. c. IMCV, et al.*, no. 17/00701

Une sentence visant, entre autres mesures, à exclure une personne physique de la société a été assortie de l’exécution provisoire. La Cour déboute le membre exclu de sa demande de suspension de l’exécution provisoire. Selon elle, ne constituent pas des conséquences manifestement excessives (condition pour arrêter ou aménager l’exécution de la sentence) l’absence de rémunération de la gérance de la société, les enfants à charge, le remboursement d’un crédit ou l’absence d’activité professionnelle.



Cour d’appel de Versailles, 12 décembre 2017, *Phoenix International Publications France c. Best of Company*, no. 17/05541

Deux sociétés ont négocié un accord de distribution comprenant une clause compromissoire. Un différend est intervenu et l’une des sociétés a fait valoir que la clause



ENGLISH

The Court of Appeal stated that the intention of the parties was to make the clause applicable (contract signature, performance already started).

Paris Court of Appeal, 12 December 2017, *Hulley Entreprises, Veteran Petroleum and Yukos Universal v. Russian Federation*, nos. 15/11664, 15/11666 et 15/11668

The Yukos shareholders gave up on the enforcement of the award. Following this, the Russian Federation requested the shareholders to pay €1.3 million damages under Article 700 of the French Code of Civil Procedure. The Court dismissed the claim stating that Article 700 only covers fees of proceedings on foot.

Paris Court of Appeal, 19 December 2017, *Grootint v. Iraq & Central Bank of Iraq*, no. 16/19896

Nelcon company sold its Iraqi State debt to Grootint company (Dutch company). Grootint requested payment before the

FRANCAIS

compromissoire ne s'appliquait pas car les parties étaient en pourparlers.

La Cour a jugé que la volonté des parties était telle (signature du contrat, actes d'exécution intervenus) que la clause n'était pas manifestement nulle ou inapplicable.



Cour d'appel de Paris, 12 décembre 2017, *Hulley Entreprises, Veteran Petroleum et Yukos Universal c. Fédération de Russie*, nos. 15/11664, 15/11666 et 15/11668

Les actionnaires de Ioukos ont renoncé aux bénéfices de l'ordonnance d'exequatur. En conséquence, la Fédération de Russie a demandé à ce que les sociétés actionnaires soient condamnées à payer une indemnité de 1,3 million d'euros au titre de l'article 700 du Code de procédure civile. La Cour a refusé d'octroyer cette somme aux motifs que les frais à prendre en compte étaient ceux correspondant aux seuls besoins de la présente instance.



Cour d'appel de Paris, 19 décembre 2017, *Grootint c. Irak & Banque Centrale irakienne*, no. 16/19896

La société Nelcon a cédé une créance sur l'état irakien à la société Grootint, société néerlandaise. La société Grootint a fait une



ENGLISH

Dutch jurisdictions. The payment was granted and the decision was enforced in France.

Iraqi State and the Central Bank appealed the high court decision, then the decision of the court of appeal. The *Cour de cassation* set aside the decision and the parties gathered before another court of appeal. Iraqi State and the Central Bank raised an objection, asserting the existence of an arbitration clause in an agreement letter originally signed by the parties.

The Court of Appeal dismissed this assertion, on the grounds that the parties were able to use this point during the Dutch proceeding but did not do so.

Aix-en-Provence Court of Appeal, 21 December 2017, *I2A v. Paul Z.*, no. 16/22952

Article 2061 of the French Civil Code, amended by 18 November 2016 Act, is immediately applicable to existing contracts.

Rennes Court of Appeal, 22 December 2017, *Hulley Entreprises v. Fédération de Russie*, no. 16/01614

Hulley (Yukos) gave up on the enforcement of the award. Following this, the Russian

FRANCAIS

demande en paiement devant les juridictions néerlandaises, demande qu'elle a obtenue en appel et dont la décision a été revêtue de l'exequatur en France.

L'Etat irakien et la banque centrale d'Irak ont interjeté appel de la décision, puis formé un pourvoi et se sont à nouveau retrouvés devant une cour d'appel. Ces derniers ont soulevé une exception de procédure, indiquant qu'il existe convention d'arbitrage dans une lettre d'accord signée entre les parties à l'origine.

La Cour d'appel a rejeté ce moyen au motif que les parties ont été appelées en temps utile à l'instance néerlandaise et ne se sont pas prévaluées de la clause à cette époque.



Cour d'appel d'Aix-en-Provence, 21 décembre 2017, *I2A c. Paul Z.*, no. 16/22952

L'article 2061 du Code civil modifié par la loi du 18 novembre 2016 doit être d'application immédiate pour les contrats en cours.



Cour d'appel de Rennes, 22 décembre 2017, *Hulley Entreprises c. Fédération de Russie*, no. 16/01614

La société Hulley (Ioukos) a renoncé aux bénéfices de l'ordonnance d'exequatur. En



ENGLISH

Federation requested Hulley to pay €30.000 damages under Article 700 of the French Code of Civil Procedure. The Court of Appeal stated there was no reason to apply Article 700.

FOREIGN COURTS DECISIONS

Swiss Federal Tribunal, 5 December 2017, *A. v. Club B.*, no. 4a_592/2017

The contested award confirmed a reject of a request for payment, resulting from the contract between a football club and a player agent. The latter party complained to the Court of Arbitration for Sport (CAS), that the arbitrator failed to respect the equality of the parties and violated his right to be heard.

The complainant considered that the alleged violation resulted in the refusal of the arbitrator to consider certain documents and writings.

First, the Swiss Federal Tribunal reminded that the right to be heard and equal treatment constitute formal constitutional guarantees. However, the aggrieved party must demonstrate that the elements which the tribunal failed to take into account were of a

FRANCAIS

conséquence, la Fédération de Russie a demandé à ce que cette dernière soit condamnée à payer une indemnité de 30 milles euros au titre de l'article 700 du Code de procédure civile. La Cour d'appel a considéré qu'il n'y avait pas matière à appliquer cet article.

LES DECISIONS DES COURS ÉTATIQUES ÉTRANGERES

Tribunal Fédéral Suisse, 5 décembre 2017, *A. c. Club B.*, no. 4a_592/2017

La sentence contestée confirme le rejet d'une demande de paiement, issue de l'exécution d'un contrat entre un club de football et un agent de joueur. Ce dernier fait grief à l'arbitre du tribunal arbitral du sport (TAS) de ne pas avoir respecté l'égalité des parties et d'avoir violé son droit d'être entendu qui en découle.

En effet, le requérant estime que la prétendue violation résulte dans le refus de l'arbitre, de prendre en considération certaines de ses pièces et écritures.

Selon le tribunal fédéral suisse, bien que le droit d'être entendu et que l'égalité des traitements constituent des garanties constitutionnelles, la partie s'estimant lésée doit démontrer que les éléments que le tribunal a omis de prendre en compte étaient



ENGLISH

nature to influence the outcome of the dispute.

US District Court for the District of Columbia, 9 December 2017, *Hulley enterprises, Yukos Universal and Veteran Petroleum v. Baker Botts LLP*, Misc. Case No. 17-1466 (BAH)

Yukos shareholders sought the reconsideration of the denial of their application to compel discovery. The discovery aimed at obtaining all communications among attorneys within the respondent firm, involving its long-standing client Rosneft and Russian Federation. The petitioners claimed Rosneft had manipulated Armenian Yukos-related proceedings. The Court dismissed the application finding no “clear error” occurred or “manifest injustice” resulted from the denial of their discovery demands to respondents.

US Supreme Court, 11 December 2017, *AMCI Holdings, et al. v. CBF Industria de Gusa, et al.*, 17-481

US Supreme Court denied certiorari to contest enforcement of an ICC award. The award was rendered against a Swiss company who was declared bankrupt before the arbitration had ended. The Brazilian plaintiffs

FRANCAIS

de nature à influencer sur le sort du litige.



Cour de district de Columbia, 9 décembre 2017, *Hulley enterprises, Yukos Universal and Veteran Petroleum c. Baker Botts LLP*, no. 17-1466 (BAH)

Les actionnaires de Ioukos ont contesté le refus de leur accorder des mesures d’instruction. La mesure demandée visait à obtenir toutes les communications entre les avocats et le défendeur concernant son client de longue date Rosneft et la Fédération de Russie. Les demandeurs ont affirmé que Rosneft avait manipulé les procédures liées à Ioukos en Arménie. La Cour a rejeté la demande en concluant qu’il n’y avait pas eu d’« erreur flagrante » ou d’« injustice manifeste » dans le refus de la demande d’instruction.



Cour Suprême des Etats-Unis, 11 décembre 2017, *AMCI Holdings, et al. c. CBF Industria de Gusa, et al.*, 17-481

La Cour Suprême des États-Unis a refusé d’examiner la demande de contestation de l’exécution d’une sentence CCI. La sentence a été rendue contre une société suisse liquidée avant la fin de l’arbitrage. Les demandeurs



ENGLISH

sought to enforce the award against the US “alter ego” companies of the Swiss company, claiming fraud. In particular, it was argued that the bankruptcy was organized by respondents who delayed arbitration, transferring assets from the Swiss company to another entity. The arguments were accepted by the Second Circuit having remanded the case back to the district court. The US Supreme Court denied the review.

High Court of Justice, 20 December 2017, *UMS Holding Limited, Energy Standard Fund Limited, Energy Standard Industries v. Great Station Properties SA and Inter Growth Investments Limited*, [2017] EWHC 3330

The High Court of Justice issued a worldwide freezing order to facilitate the enforcement of an arbitration award.

The companies indirectly controlled by the losing party were transferring assets and diverting profits to avoid the payment of the award.

Initially, the real risk of dissipation was established by the tribunal. Following this finding, the risk of dissipation was further increased, by evidence which proved that there was a lack of probity on behalf of

FRANCAIS

brésiliens ont cherché à faire exécuter la sentence contre les sociétés « alter ego » américaines de la société suisse pour cause de fraude. En particulier, il a été soutenu que la faillite avait été organisée par les défendeurs qui retardaient l'arbitrage en transférant des actifs de la société suisse à une autre entité. Les arguments ont été acceptés par la cour inférieure de deuxième circuit ayant renvoyé l'affaire à la cour de district. La Cour Suprême des États-Unis a rejeté le recours.



Haute Cour de Justice, 20 décembre 2017, *UMS Holding Limited, Energy Standard Fund Limited, Energy Standard Industries c. Great Station Properties SA et Inter Growth Investments Limited*, [2017] EWHC 3330

La Haute Cour de Justice a rendu une décision de gel des actifs mondial afin de faciliter l'exécution d'une sentence arbitrale.

Les sociétés indirectement contrôlées par la partie perdante transféraient des actifs et détournaient des bénéfices pour éviter le paiement de la sentence.

Initialement, le risque réel de dissipation a été établi par le tribunal. Ce risque a accru puisque la cour a établi le manque de probité du défendeur dans ses relations avec les autorités ukrainiennes et la substitution du



ENGLISH

respondent in his dealings with the Ukrainian authorities, and the substitution of bearer investment certificates for shares which made dissipation easier. Such evidence justified the granting of the requested order.

INTERNATIONAL AWARDS

ICC, 29 November 2017, *Blackberry v. Nokia*

An ICC award issued on 29 November 2017 has ordered the famous Canadian operator Blackberry, to pay US\$137 million to Finnish operator Nokia, after the failure of payments under a patent licensing agreement. Starting in April of 2017, the arbitration was marked by Blackberry's acceptance of the terms of decision of the arbitral tribunal, which ruled in favour of Nokia's ownership of payments under the patent licence agreement.

FRANCAIS

porteur des certificats d'investissement. Une telle preuve justifie l'octroi de l'ordonnance recherchée.

LES SENTENCES INTERNATIONALES



CCI, 29 novembre 2017, *Blackberry c. Nokia*

Une sentence CCI datant du 29 novembre 2017 a ordonné au célèbre opérateur canadien Blackberry de payer 137 millions de dollars à l'opérateur finlandais Nokia suite à une inexécution de paiements au titre d'un accord de licence de brevet. Cet arbitrage, qui a commencé en avril 2017, a été marqué par l'acceptation des termes de la décision du tribunal arbitral par Blackberry, qui a tout de même exprimé son mécontentement concernant le verdict en faveur du fait que la propriété des paiements au titre de l'accord de licence de brevet entre les deux sociétés revenait à Nokia.



ENGLISH

ICSID, 30 November 2017, *Bear Creek Mining Corporation v. Republic of Peru*, no. ARB/14/21

The ICSID Tribunal partially granted the claim brought by a Canadian investor against Peru. The investor had intention to explore potential silver ore deposits in Santa Ana, located next to the Peru-Bolivian border.

In Peru, a foreign national can only gain rights to natural resources in border regions if there is a “public necessity”, determined by an executive decree.

Claimant’s Peruvian national employee, Ms. Villavicencio, filed numerous applications corresponding to the Santa Ana Project in her own name. The option agreements were concluded, giving Claimant the option to acquire the mining concessions if it successfully obtained all requisite authorisations to acquire them. The option agreements were registered. All necessary authorisations having been obtained, in 2007 Supreme Decree 083-2007 confirmed a public necessity of Santa Ana Project and authorized Claimant to acquire, own, and operate the corresponding mining concessions. Claimant exercised its options for the transfer of mining rights.

Soon afterwards, the local communities

FRANCAIS

CIRDI, 30 novembre 2017, *Bear Creek Mining Corporation c. La République du Pérou*, no. ARB/14/21

Le tribunal CIRDI a partiellement accueilli la demande d’un investisseur canadien contre le Pérou. L’investisseur avait l’intention d’explorer les gisements potentiels d’argent à Santa Ana, situés à la frontière entre le Pérou et la Bolivie. Au Pérou, un ressortissant étranger ne peut acquérir des droits sur les ressources naturelles dans les régions frontalières que si la « nécessité publique » est constatée par un décret exécutif. L’employée de la demanderesse de nationalité péruvienne, Mme Villavicencio, a déposé de nombreuses demandes relatives au projet Santa Ana en son propre nom. Les parties ont conclu des contrats d’option, accordant à la demanderesse la possibilité d’acquérir les concessions minières si les autorisations nécessaires étaient obtenues. Les contrats d’option ont été enregistrés. Toutes les autorisations nécessaires ayant été obtenues, le décret suprême 083-2007 a confirmé en 2007 la nécessité publique du projet Santa Ana et a autorisé à la demanderesse d’acquérir, de posséder et d’exploiter ses concessions minières. La demanderesse a exercé les options pour le transfert des droits selon les contrats. Peu de temps après, les



ENGLISH

started to violently protest against the Santa Ana Project. The offices of Claimant were ransacked and burnt. After Claimant's unsuccessful efforts of to settle the dispute, the protests erupted again with numerous strikes.

Under this pressure, the authorities decided to suspend the Santa Ana Project. Later, Peru adopted another decree refusing public necessity of the project, arguing that Claimant obtained an indirect interest in Santa Ana through a Peruvian national without authorisation. The authorities also filed a suit to invalidate option agreements and mining concessions. Claimant was never afforded the opportunity to be heard before revoking its mining rights, and had never been compensated.

In turn, Claimant filed a constitutional action seeking annulment of the second decree. The action succeeded.

The tribunal found Peru liable for the indirect expropriation of mining concession. The Tribunal stated that there was therefore no need to determine whether the second decree had also constituted a direct expropriation, a breach of fair and equitable treatment or a failure to provide full protection and security, as Claimant had argued. However, it evaluated Claimant's damage at US\$30.4

FRANCAIS

communautés locales ont commencé à manifester violemment contre le projet Santa Ana. Les bureaux de la demanderesse ont été saccagés et brûlés. Après des efforts infructueux de la part de la demanderesse pour régler la situation à l'amiable, les protestations ont recommencé avec de nombreuses grèves. Sous la pression, les autorités ont décidé de suspendre le projet Santa Ana. Plus tard, le Pérou a adopté un autre décret refusant la nécessité publique du projet prétendant que la demanderesse a obtenu Santa Ana par l'intermédiaire d'un ressortissant péruvien sans autorisation. Les autorités ont également intenté une action en annulation des contrats d'option et des concessions minières. La demanderesse n'a jamais eu l'occasion d'être entendue et n'a jamais été indemnisée. La demanderesse, à son tour, a déposé une action demandant l'annulation du deuxième décret. L'action a abouti. Le tribunal a déclaré le Pérou responsable de l'expropriation indirecte de la concession minière. Le Tribunal a déclaré qu'il n'y avait donc pas lieu de déterminer si le deuxième décret avait également constitué l'expropriation directe, violation du traitement juste et équitable ou un défaut d'assurer la protection pleine et entière, comme la demanderesse avait également soutenu. Toutefois, le tribunal a évalué les



ENGLISH

million including the amount actually invested in the project, arbitration costs and interest (out of the US\$522 million it had asked for). The choice was justified by the seriousness of situation that Peru faced and the uncertainty as to the success of the project.

PCA [UNCITRAL], 3 December 2017, *Igor Boyko v. Ukraine*, no. 2017-23

The President of the arbitral tribunal granted an emergency protection order to US-Russian citizen, Igor Boyko, pending his application for interim relief. Mr. Boyko argues to having been violently beaten while in the custody of Ukrainian police. Ukraine denies the responsibility.

The main dispute concerns expropriation of Boyko's chocolate factory by Ukraine.

ICSID, 22 December 2017, *Lighthouse Corporation Pty Ltd and Lighthouse Corporation Ltd, IBC v. Democratic Republic of Timor-Leste*, no. ARB/15/2

The Tribunal declined jurisdiction over a dispute brought by Australian companies.

The case arose out of agreements for the supply of high speed fuel and diesel

FRANCAIS

dommages subis par la demanderesse à 30,4 millions de dollars américains, y compris le montant effectivement investi dans le projet, les frais d'arbitrage et les intérêts (sur les 522 millions de dollars demandés). Ce choix était justifié par la gravité de la situation et l'incertitude quant au succès du projet.

CPA [CNUDCI], 3 décembre 2017, *Igor Boyko c. Ukraine*, no. 2017-23

Le président du tribunal arbitral a émis une injonction de protection à Igor Boyko, citoyen russo-américain, en attendant sa demande de mesures provisoires. M. Boyko prétend avoir été violemment battu alors qu'il était sous la garde de la police ukrainienne. L'Ukraine nie la responsabilité. Le différend principal concerne l'expropriation de la chocolaterie de Boyko par l'Ukraine.

CIRDI, 22 décembre 2017, *Lighthouse Corporation Pty Ltd et Lighthouse Corporation Ltd, IBC c. République démocratique du Timor-Leste*, no. ARB/15/2

Le Tribunal s'est déclaré incompétent à l'égard d'un litige entamé par des sociétés australiennes.

L'affaire découle des accords relatifs à la



ENGLISH

generators.

The Claimants' argued that the State consented to ICSID arbitration through incorporation by reference, signed agreements of an ICSID arbitration clause contained in their Standard Terms. They alleged that the Respondent received a copy of the Standard Terms on three occasions, one time during a meeting and two times via e-mails with the Terms attached.

The State claimed that the e-mails and the account of the meeting had been fabricated. The claimants denied the manipulation of evidence.

The Tribunal did not expressly establish fraud against Claimants, but neither did it accept their evidence. Furthermore, the Tribunal stressed that even if these facts were proven, provision of the Standard Terms (without evidence of acceptance of such a clause) is insufficient to establish the consent to ICSID arbitration.

Claimants could not rely on the offer of ICSID arbitration contained in the Foreign Investment Law, as they did not qualify as foreign investors. Under the law, they should have applied for a foreign investor's certificate.

FRANCAIS

fourniture de générateurs de carburant et de diesel à grande vitesse par les demanderesses.

Les demanderesses ont prétendu que l'État avait consenti à l'arbitrage CIRDI en incorporant par renvoi dans les accords signés à une clause d'arbitrage CIRDI contenue dans leurs conditions générales. Ils ont allégué que le défendeur avait reçu une copie des conditions générales à trois reprises : lors d'une réunion et par deux e-mails.

L'Etat soutenait que les e-mails et le compte-rendu de la réunion avaient été falsifiés. Les demandeurs ont nié la manipulation de la preuve.

Le Tribunal n'a pas expressément retenu la fraude contre les demanderesses, mais il n'a pas non plus accepté leur preuve. En outre, le Tribunal a souligné que même si ces faits avaient été prouvés, le simple envoi des conditions générales (sans preuve de l'acceptation de la clause d'arbitrage) est insuffisant pour établir le consentement à l'arbitrage CIRDI.

Les demanderesses n'ont pas réussi non plus à invoquer l'offre d'arbitrage CIRDI contenue dans la loi sur l'investissement étranger puisqu'ils n'étaient pas qualifiés d'investisseurs étrangers. Selon la loi, ils auraient dû demander un certificat



d'investisseur étranger.

ICC, December 2017, *Pressen Elektra GmbH & E.On SE v. Electrabel*, no. 20659/GFG

In 2010, both the German and Belgian governments introduced reforms aimed at taxing fuels used for nuclear reactors. Following a dispute, Engie Electrabel initiated arbitration proceedings against his German partner PreussenElektra – (an E.ON's subsidiary) to define the amount of German and Belgian nuclear taxes to be passed on to each other. After a decision of the German Constitutional Court finding the tax unconstitutional, the debate focused on the Belgian nuclear tax. The arbitral tribunal ruled in PreussenElektra's favour, finding that they were not obliged to pay the Belgian nuclear tax which amounted to €321 million.

SCC, December 2017, *Evrobalt and Kompozit v. Moldova*

The National Bank of Moldova suspended the participation of shareholders in a local bank for not having obtained due authorisation for collective purchase of the shares. The companies, including Russian



CCI, décembre 2017, *Preussen Elektra GmbH & E.On SE c. Elektrabel*, no. 20659/GFG

Dans les années 2010, les gouvernements allemands et belges ont introduit des réformes visant à taxer les combustibles utilisés dans les réacteurs nucléaires. Suite à un litige, Engie Electrabel a initié un arbitrage contre son partenaire allemand PreussenElektra - filiale du groupe E.ON - pour définir le montant des taxes nucléaires belges et allemandes à se répercuter mutuellement. Après une décision de la Cour constitutionnelle allemande jugeant la taxe inconstitutionnelle, le débat s'est focalisé sur le paiement de la taxe nucléaire belge. Le tribunal arbitral a finalement donné gain de cause à PreussenElektra n'étant pas obligé de payer la taxe nucléaire belge évaluée à 321 millions d'euros.



SCC, décembre 2017, *Evrobalt et Kompozit c. Moldova*

La Banque nationale de Moldavie a suspendu la participation des actionnaires dans une banque locale car ils n'avaient pas obtenu l'autorisation nécessaire pour l'achat collectif des actions. Les sociétés, notamment



ENGLISH

Evrobalt and Kompozit, first brought separate emergency proceedings to stop the suspension. Two emergency arbitrators came to two opposite conclusions.

Later the two banks filed a joint €8 million treaty claim accusing Moldova of illegally expropriating and breaching fair and equitable treatment. The claim was dismissed, as the investment was not validly made by the banks. The banks were ordered to pay close to €1 million in costs.

FRANCAIS

Evrobalt et Kompozit, ont d'abord intenté une procédure d'urgence distincte pour mettre fin à la suspension. Deux arbitres d'urgence ont émis deux décisions opposées. Plus tard, les deux banques ont déposé une requête d'arbitrage de 8 millions d'euros accusant la Moldavie d'avoir illégalement exproprié et violé le traitement juste et équitable à leur égard. Les demandes ont été rejetées, puisque l'investissement n'a pas été valablement constitué par les banques. Les banques ont été condamnées à payer environ 1 million d'euros de frais.

NEWS

Legal Affairs Department of Dubai, 7 December 2017

The Dubai government confirmed that foreign practitioners chosen by the parties are permitted to act as counsels in arbitration proceedings seated in Dubai.

PwC International Arbitration damages research - 2017 update

PwC published a new version of its research paper on damages assessment in international arbitration. The paper confirms a huge disparity in the relative monetary positions of

AUTRES INFORMATIONS

Département des affaires juridiques de Dubaï, 7 décembre 2017

Le gouvernement de Dubaï a confirmé que les étrangers étaient autorisés à agir en tant que représentants juridiques dans des arbitrages siégeant à Dubaï.

La présentation PwC sur l'évaluation des dommages en arbitrage international - Mise à jour 2017

PwC a publié une nouvelle version de présentation sur l'évaluation des dommages dans l'arbitrage international. Le document confirme une énorme disparité entre les



ENGLISH

parties' and the actual amounts awarded by tribunals. Tribunals are being increasingly proactive in trying to narrow the gap, including by means of bifurcating, joint meetings, witness conferencing and tribunal appointed experts.

SIAC's call for cross-institution consolidation protocol

Gary Born, the SIAC's President, initiated discussion on cross-institution consolidation protocol. The comments are to be submitted by 31 January 2018.

VIAC's new arbitration rules

The VIAC adopted new rules introducing new provisions on domestic arbitration, gender diversity, security for costs and the efficiency of proceedings. The new text is effective from 1 January 2018.

FRANCAIS

positions des parties et les montants effectivement accordés par les tribunaux. Les tribunaux sont de plus en plus proactifs dans leur tentative de réduire l'écart, notamment par le biais de bifurcation, de réunions conjointes, de conférences de témoins et de nomination des experts par le tribunal.

Proposition de SIAC d'un protocole de jonction d'arbitrages inter-institutionnelles

Gary Born, président de SIAC, a entamé une discussion sur le protocole de jonction d'arbitrages entre les différents centres d'arbitrage. Les commentateurs sont invités à donner leurs avis avant le 31 janvier 2018.

Nouveau Règlement d'arbitrage VIAC

Le VIAC a adopté un nouveau règlement, introduisant de nouvelles dispositions sur l'arbitrage interne, la diversité hommes-femmes, les garanties de paiement et l'efficacité des procédures. Le texte est entré en vigueur le 1er janvier 2018.



PBA EXPERIENCE

INTERVIEWS WITH YOUNG
ARBITRATION PRACTITIONERS



ENTRETIENS AVEC DE JEUNES
PROFESSIONNELS EN ARBITRAGE

INTERVIEW DE ULRICH KOPETZKI, ICC COUNSEL



1. Hi Ulrich, would you mind recalling us briefly your background?

I am from Austria and I studied law at the University of Vienna. Soon after graduation, I joined the arbitration department of WilmerHale in London, first as an intern and then as a Visiting Foreign Lawyer. After a while, I learned about a Deputy Counsel position being available in the German-speaking case administration team at the Secretariat of the ICC International Court of Arbitration. I had already known the team from a previous internship that I had done at the ICC while still at University. I got the job and subsequently worked at the ICC as a Deputy Counsel. After two years, I decided that it was time to move on and I accepted an offer to join Kellogg School of Management in Chicago as Visiting Scholar. For a semester, I worked and researched at their Dispute Resolution Research Center, where I completed the Negotiation and Mediation Research and Teaching Certificate program. After touring through Asia for a couple of weeks and teaching negotiation to students there, I returned to Vienna to join a local law firm. And just recently, I returned to Paris again to replace my former boss at the ICC during her temporary leave. Hence, since October, I am Counsel of the German-speaking case administration team at the ICC.

1. Bonjour Ulrich, pourrais-tu préalablement nous rappeler ton parcours ?

Je viens d'Autriche et j'ai étudié le droit à l'Université de Vienne. Peu de temps après l'obtention de mon diplôme, j'ai rejoint le département d'arbitrage de WilmerHale à Londres, d'abord en tant que stagiaire, puis en tant que juriste invité. Après un certain temps, j'ai appris qu'un poste de conseiller adjoint était disponible au sein de l'équipe germanophone d'administration des affaires du Secrétariat de la Cour internationale d'arbitrage de la CCI. J'avais déjà connu l'équipe lors de mon stage quand j'étais encore étudiant. J'ai obtenu mon poste et j'ai ensuite travaillé à la CCI en



Paris Baby Arbitration

tant que conseiller adjoint. Après deux ans, j'ai décidé qu'il était temps de passer à autre chose et j'ai accepté une offre pour rejoindre Kellogg School of Management à Chicago en tant que chercheur invité. Pendant un semestre, j'ai travaillé et fait des recherches dans leur Centre de recherche sur la résolution des conflits, où j'ai terminé le programme de recherche en négociation, en médiation et en enseignement. Après avoir voyagé en Asie pendant quelques semaines et enseigné la négociation aux étudiants, je suis retourné à Vienne pour rejoindre un cabinet d'avocats local. Puis récemment, je suis retourné à Paris pour remplacer mon ancienne patronne à la CCI pendant son congé temporaire. Ainsi, depuis le mois d'octobre, je suis le conseiller de l'équipe germanophone d'administration des affaires de la CCI.

2. What does the work of counsel at ICC consist of?



2. En quoi consiste le travail des conseillers de la CCI ?

As Counsel, I am responsible for managing one of the case management teams at the Secretariat. Each case management team consists of one Counsel and a varying number of Deputy Counsel and assistants. The German-speaking case management team, of which I am part of, consists of three Deputy Counsel (two from Germany and one from Iceland), three assistants and me as Counsel. Together, we are responsible for the day-to-day management of the cases that are assigned to our team. At any given point in time, we administer around 200 arbitrations, which are largely connected to Germany, Austria and Switzerland as well as to the Nordic countries. As a team, we correspond with parties and arbitral tribunals and brief the ICC Court on decisions that it is required to take. Our work includes processing and notifying Requests for Arbitration,

En tant que conseiller, je suis responsable de la gestion de l'une des équipes d'administration des affaires au Secrétariat. Chaque équipe d'administration des affaires se compose d'un conseiller et d'un nombre variable de conseillers adjoints et d'assistants. L'équipe germanophone d'administration des affaires, dont je fais partie, est composée de trois conseillers adjoints (deux d'Allemagne et un d'Islande), de trois assistants et de moi-même en tant que conseiller. Ensemble, nous sommes responsables de la gestion quotidienne des dossiers assignés à notre équipe. En moyenne, nous administrons environ 200 arbitrages, qui sont en grande partie liés à l'Allemagne, à l'Autriche et à la Suisse ainsi qu'aux pays nordiques. L'équipe communique avec les parties et les tribunaux arbitraux et informe la Cour de la CCI des questions qu'elle doit considérer. Notre



constituting the arbitral tribunal, monitoring the financial aspect of the arbitrations and scrutinizing awards. In particular, as Counsel, I read and prepare comments on every draft award that is submitted in our cases. This constitutes the first level of the scrutiny process that every ICC award goes through.

3. What are the benefits of working in an arbitration institution compared to other professions in arbitration?



Working at an arbitral institution provides young professionals with a unique opportunity to gain an insight in and a broad overview of many different aspects of international arbitration. For example, a Deputy Counsel at the ICC usually administers between 60 and 80 arbitrations at any given point in time. To date, during my time as both Deputy Counsel and Counsel, I have administered a total of about 300 arbitrations. While this entails that you do not know every single case in as great depth and detail as you would as a lawyer working on the case in a law firm, you get a broad exposure to many different industry sectors and to many different aspects and procedural problems that may arise in an arbitration. Even experienced practitioners often have

travail comprend le traitement et la notification des requêtes d'arbitrage, la constitution du tribunal arbitral, le suivi de l'aspect financier des arbitrages et l'examen des sentences. En particulier, en tant que conseiller, je lis et rédige des commentaires sur chaque projet de sentence qui est soumis dans nos affaires. Ceci constitue le premier niveau du processus obligatoire d'examen des sentences CCI.

3. Quels sont les avantages du travail dans une institution d'arbitrage par rapport à d'autres professions d'arbitrage ?

Travailler dans une institution d'arbitrage offre aux jeunes professionnels une occasion unique de se faire une idée et donne un aperçu général de nombreux aspects de l'arbitrage international. Par exemple, un conseiller adjoint à la CCI gère normalement entre 60 et 80 arbitrages en moyenne. À ce jour, au cours de mes mandats de conseiller adjoint et de conseiller, j'ai administré environ 300 arbitrages. Bien que vous ne connaissiez pas toutes les affaires avec autant de profondeur et de détail que vous le feriez en tant qu'avocat travaillant sur une affaire dans un cabinet d'avocats, vous êtes exposés à de nombreux secteurs différents et à de nombreuses problématiques procédurales qui peuvent survenir dans un arbitrage. Même les praticiens expérimentés n'ont souvent pas vu



not seen as many cases as a Deputy Counsel or Counsel during his or her time at the ICC. Furthermore, especially if you are a young practitioner in the early stage of your career, working in an arbitral institution like the ICC entails that you have a lot of responsibility and exposure – usually more so than as a young associate in a law firm.

4. We have remarked that you are very engaged in promoting mediation & negotiation, how does that correlate with your passion for arbitration?



I think that the theory and practice of conflict resolution in general and of arbitration in particular plays an important role in our society.

First, as William Ury (co-author of the book “Getting to yes”) famously said: “Conflict is inevitable; violence is not”. Conflicts are inevitably part of our life. Negotiation, mediation and arbitration are ways of resolving such conflicts efficiently and peacefully. As such, their importance for the peaceful functioning of our society cannot be overestimated. While parties can resolve most conflicts directly through negotiation or mediation, in some cases, they need to resort to a neutral third who decides the dispute for them. Therefore, while working in the field of arbitration, I also teach negotiation at

autant d'affaires qu'un conseiller adjoint ou un conseiller pendant leurs mandats à la CCI. En outre, surtout si vous êtes un jeune praticien au début de votre carrière, travailler dans une institution d'arbitrage comme la CCI implique beaucoup de responsabilité et de visibilité - généralement plus qu'un jeune collaborateur dans un cabinet d'avocats.

4. Nous avons remarqué que tu es très engagé dans la promotion de la médiation et de la négociation, comment corrèle-t-il avec ta passion pour l'arbitrage ?

Je pense que la théorie et la pratique de la résolution des conflits en général et de l'arbitrage en particulier jouent un rôle important dans notre société. Tout d'abord, comme William Ury (co-auteur du livre « Getting to yes ») a remarqué: « Le conflit est inévitable; la violence ne l'est pas ». Les conflits font inévitablement partie de notre vie. La négociation, la médiation et l'arbitrage sont des moyens de résoudre de tels conflits de manière efficace et pacifique. En tant que tel, leur importance pour le fonctionnement pacifique de notre société ne peut pas être surestimée. Alors que les parties peuvent résoudre la plupart des conflits directement par la négociation ou la médiation, dans certains cas, elles doivent recourir à un tiers neutre qui décide le différend pour elles. Par conséquent, tout en travaillant dans le



different universities and it is my goal to promote arbitration, negotiation and mediation as tools for efficient conflict resolution.

Second, I believe that arbitration plays a vital role in facilitating world trade and that arbitration thereby even contributes to world peace. Going back to Montesquieu's work "L'esprit des lois", generations of liberal philosophers and economists have discussed the positive effect commerce has on societies and peace. I line with such ideas, I am convinced that international trade is essential not only for generating wealth, but also for securing peace. But international trade can only thrive where businesses can resort to a neutral forum to resolve their disputes in an efficient and effective manner. State courts usually fail to provide such forum, especially in the context of cross-boarder disputes. By working at the ICC International Court of Arbitration, I can provide businesses with such a neutral forum and thereby contribute to the ICC's founding vision of achieving world peace through world trade.

Against such background, I view negotiation, mediation and arbitration simply as different means to the same end: peace and the efficient resolution of conflicts.

domaine de l'arbitrage, j'enseigne également la négociation dans de différentes universités et mon objectif est de promouvoir l'arbitrage, la négociation et la médiation en tant qu'outils de la résolution efficace des conflits. Deuxièmement, je crois que l'arbitrage joue un rôle essentiel dans la facilitation du commerce mondial et que l'arbitrage contribue même à la paix dans le monde. Pour en revenir à l'ouvrage de Montesquieu « L'esprit des lois », des générations de philosophes libéraux et d'économistes ont discuté de l'effet positif du commerce sur les sociétés et la paix. Je suis d'accord avec de telles idées, je suis convaincu que le commerce international est essentiel non seulement pour générer de la richesse, mais aussi pour assurer la paix. Mais le commerce international ne peut prospérer que lorsque les entreprises peuvent recourir à un forum neutre pour résoudre leurs différends de manière efficace et effective. Les tribunaux étatiques n'offrent généralement pas cette opportunité, en particulier dans le contexte des litiges transfrontaliers. En travaillant à la Cour internationale d'arbitrage de la CCI, je peux offrir aux entreprises un forum aussi neutre et contribuer ainsi à la vision fondatrice de la CCI, qui est de parvenir à la paix mondiale grâce au commerce mondial. Dans ce contexte, je considère la négociation, la médiation et l'arbitrage comme des moyens



différents d'atteindre le même objectif : la paix et la résolution efficace des conflits.

5. Do you have any tips for young people who want to start their arbitration career?



First, as a very general remark, I would advise that you should only pursue a career in international arbitration if you are truly passionate about it. Being an arbitration practitioner, whether it be at an arbitral institution, a law firm or in academia, requires a lot of commitment, time and energy. It requires you to say “no” to many other things and if you want to excel at it while staying healthy and happy, you need a passion for what you do.

Second, do more than just studying and achieving good grades. Pursue extracurricular activities to broaden your horizon and to complement your academic curriculum. Attend conferences, job fairs and arbitration events to get exposure. If you have the opportunity to participate in the Vis Moot, do it. Stay for the after-conference drinks and be sociable. The world of international arbitration is full of interesting people – get to know them.

Third, when you have secured an internship or your first job, do your best and always go the extra mile. Don't get frustrated by rejections in the application process.

5. Aurais-tu des conseils pour les jeunes qui commencent leur carrière en arbitrage ?

Tout d'abord, remarque très générale, je vous conseillerais de ne poursuivre une carrière dans l'arbitrage international que si vous êtes vraiment passionné. Être un praticien en arbitrage, que ce soit dans une institution d'arbitrage, un cabinet d'avocats ou dans le milieu universitaire, exige beaucoup d'engagement, de temps et d'énergie. Cela vous oblige à dire « non » à beaucoup d'autres choses et si vous voulez réussir en restant heureux et en bonne santé, vous devez être passionné. Deuxièmement, faites plus que simplement étudier et obtenir de bonnes notes. Poursuivre des activités extrascolaires pour élargir votre horizon et compléter votre programme d'études. Assister à des conférences, des jobfairs et des événements d'arbitrage pour obtenir une vision large. Si vous avez l'opportunité de participer au Vis Moot, faites-le. Restez pour les cocktails après la conférence et soyez sociable. Le monde de l'arbitrage international est plein de gens intéressants - apprenez à les connaître. Troisièmement, lorsque vous avez obtenu un stage ou votre premier emploi, faites de votre mieux et faites toujours un effort supplémentaire. Ne soyez pas frustré par les



Remember that all you need is one opportunity to excel – and if you do well in any given internship or job, this can trigger a chain reaction of positive events that may shape your career.

rejets dans le processus de recherche. Rappelez-vous que tout ce dont vous avez besoin est une occasion - et si vous réussissez bien dans un stage ou un emploi donné, cela peut déclencher une réaction en chaîne d'événements positifs qui peuvent façonner votre carrière.



Paris Baby Arbitration Team



L'équipe de Paris Baby Arbitration

**Ekaterina Grivnova, Virginie Brizon, Jérémy Dubarry, Aïda Amor,
Taha Zahedi Vafa & Matthieu Djahièche**

Editorial Team



L'équipe rédactionnelle

**Ekaterina Grivnova, Virginie Brizon, Thomas Adams, Aïda Amor,
Jérémy Dubarry & Vincent Alexia**



Paris Baby Arbitration